

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

## POUVOIR ADJUDICATEUR

### **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Nom de l'organisme : Ville de Wissembourg  
Représentant du pouvoir adjudicateur : M. le Maire  
Adresse : 11 Place de la République  
BP 10149 - 67163 Wissembourg Cedex

Tél. : 03.88.54.87.87

Fax : 03.88.73.22.94

## OBJET DU MARCHÉ

Marché unique relatif à l'entretien des espaces verts sur divers sites (Wissembourg – Altenstadt)

**Marché réservé aux entreprises adaptées et aux établissements et services d'aide par le travail conformément à l'article 15 du code des marchés publics.**

## CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

### **Modalité de financement et de paiement**

- Financement par des ressources propres de la Ville.
- Règlement par mandat administratif dans les délais fixés à l'article 98 du Code des Marchés Publics
- Pour les marchés dont le montant est supérieur à 50 000 euros HT, une avance de 5 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché est accordée.

**Les offres et candidatures seront rédigées en français**

## CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. Qualité du mémoire technique (60 %)
2. Prix des prestations (40%)

## PROCEDURES

**Type de procédure :** procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

### **Conditions de délai :**

Date limite de réception des offres: Mercredi 23 mars 2016 à 12h00 à l'adresse suivante:  
Place de la République - BP10149 - 67163 Wissembourg cedex  
(Bureau n°301)

**Délai validité des offres :** 90 (quatre vingt dix) jours.

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

**Administratif:** Service marchés publics - Mme BOEHM Tél : 03.88.54.87.71

**Techniques:** Services techniques - M. REINWALT Tél: 03.88.54.87.72

### **MODALITE DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :**

Le dossier de consultation peut être téléchargé gratuitement sur :  
<https://alsacemarchespublics.eu>

### **PROCEDURE DE RECOURS**

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif, 31 avenue de la Paix, 67070 Strasbourg.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : un référé précontractuel, prévu aux art. L551-1 à L551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), peut être introduit jusqu'à la signature du marché. Un référé contractuel, prévu aux art. L551-13 à L551-23 du CJA, peut être introduit dans les délais prévus à l'art. R551-7 du CJA. Un recours de pleine juridiction peut être introduit dans les deux mois suivant l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (art. R421-1 à R421-7 du Code de Justice Administrative).

**DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION :** 4 mars 2016